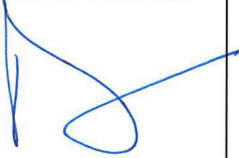


Bureau

Compte-rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 14/02/2022	Séance du mercredi 09 février 2022 qui s'est déroulée en visioconférence	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale 
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 09 février 2022 à 18 heures 09 en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole (GBM).

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

R.1 Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 02/12/2021

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente:

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Bureau à approuver le procès-verbal du 02/12/2021.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 30 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert

GAVIGNET, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics

↳ R.2 Garanties d'emprunts – Compétence Habitat (9 février 2022)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs – Habitat 25 pour un montant de 517 896,90 € et par NEOLIA pour un montant de 1 682 780,00 € soit un montant total de 2 200 676,90 € ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 30 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.3 Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les recrutements :
 - d'un agent contractuel sur le poste de chef de secteur prévention et sécurité au sein de la Direction Parc Automobile et Logistique à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
 - d'un agent contractuel sur le poste de chef de projet réseau lumière au sein de la DSI à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
 - d'un agent contractuel sur le poste de technicien gestionnaire des équipements électromécaniques et GMAO au Département Eau et Assainissement (DEA) à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 30 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.4 Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi :
 - d'ingénieur systèmes à la Direction des Systèmes d'information qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné à compter du 1^{er} février 2022,
 - de chargé d'affaires à la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur et Commerce qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné à compter du 1^{er} février 2022,

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 30 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.5 Programme de travail du Conseil de Développement Participatif pour 2022 - Saisines du CDP

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le contenu du programme de travail de démocratie participative du conseil de développement participatif (CDP) pour l'année 2022 ;
- se prononce favorablement sur la saisine du CDP sur les trois schémas (PDM, PLH et PLUi) pour l'année 2022.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 31 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

↳ R.6 Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2021-2022 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 31 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.7 Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2022

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2022,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 31 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

🔗 R.8 Attribution d'une subvention congrès sur le fonds dédié

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 8 250 € au congrès national de la FNSEA, organisé par la FDSEA 25,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 31 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0*

Bureau Communautaire

Séance du 9 février 2022

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 18h21

Etaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Anne VIGNOT, Mme Frédérique BAEHR (vote à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU **Bonnay** : M. Gilles ORY **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN

Etaient absents : **Besançon** : Mme Marie ZEHAF **Pugey** : M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : M. Sébastien COUDRY

Procurations de vote : Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

Procès-verbal

Bureau

Séance du mercredi 9 février 2022

En visioconférence

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole	3
Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2021	3
 Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services	 4
Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (9 février 2022)	4
Rapport n°3 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement	4
Rapport n°4 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI	4
Rapport n°5 - Programmation de travail du Conseil de Développement Participatif pour 2022 - Saisines du CDP	4
 Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique	 5
Rapport n°6 - Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »	5
Rapport n°7 - Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du pôle Véhicule du Futur pour l'année 2022	5
Rapport n°8 - Attribution d'une subvention congrès sur le fonds dédié	6

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

**Bureau
Séance du mercredi 9 février 2022**

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 21h05.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

**Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2021**

Mme LA PRÉSIDENTE.- Bonsoir à tous. Merci d'être là ce soir. Vous savez que nous sommes toujours dans des exercices un peu complexes. Pour le Bureau exécutif, il m'est demandé de vous nommer individuellement. Ensuite, si vous acceptez cet appel, pouvons-nous acter le fait que je ne le recommence pas à chaque décision des huit premiers dossiers, c'est-à-dire ceux du volet décisionnel ? Par ailleurs, au moment où je vous appelle, je vous demande de m'indiquer vos pouvoirs éventuels. Au moment des décisions, seuls ceux qui se prononceront verront leur vote pris en compte. Êtes-vous d'accord pour simplifier les choses ? Normalement, je le fais nominativement pour chaque vote. N'entendant personne s'opposer, je considère que c'est approuvé.

Sont présents Gilles ORY, Daniel HUOT, Anthony NAPPEZ, Aurélien LAROPPE, Anne BENEDETTO, Marie-Jeanne BERNABEU, Christophe LIME, Françoise PRESSE, Gabriel BAULIEU, Catherine BARTHELET, Gilbert GAVIGNET, Denis JACQUIN, Loïc ALLAIN, Lorine GAGLIOLO, Christian MAGNIN-FEYSOT, Marcel FELT, Nicolas BODIN, Benoît VUILLEMIN, Pascal ROUTHIER, Fabrice TAILLARD, François BOUSSO, Jean-Paul MICHAUD, Nathan SOURISSEAU, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Sébastien COUDRY, Marie ETEVENARD, Yves MAURICE. Gabriel BAULIEU donnera son pouvoir à Catherine BARTHELET à son départ. Marie ZEHAF donne pouvoir à Yves GUYEN jusqu'à son arrivée. Cet appel laborieux nous permet désormais d'avancer sur les dossiers.

Je voulais vous dire aussi combien il était important que nous revenions vers vous. Il me semblait important de vous apporter un certain nombre d'éléments aujourd'hui. Il faut savoir que notre directeur de l'Économie arrivé il y a un mois a posé sa démission aujourd'hui pour annoncer son départ pour des raisons qui lui sont propres. En réalité, il a mis fin à sa période d'essai. Nous devons donc lancer un appel pour un prochain recrutement.

Par ailleurs, il nous faut nommer un secrétaire de séance. Je vous propose de nommer Sébastien COUDRY s'il en est d'accord.

Comme à l'accoutumée, j'invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

Je vous propose maintenant de passer à l'approbation du PV du 2 décembre 2021. S'il n'y a pas de demande de précision, je le sou mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Le procès-verbal est adopté.

**Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population
et moyens des services**

Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (9 février 2022)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je crois qu'il n'y a pas de commentaire particulier à faire. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°3 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

Mme LA PRÉSIDENTE.- S'il n'y a pas de demande de précision, je sou mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°4 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

Mme LA PRÉSIDENTE.- Y a-t-il des demandes de précision ? Je n'en vois pas. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Rapport n°5 - Programmation de travail du Conseil de Développement Participatif pour 2022 -
Saisines du CDP**

Mme LA PRÉSIDENTE.- Olivier, souhaites-tu dire un mot ?

M. GRIMAITRE.- Le Conseil de Développement Participatif (CDP), instance de démocratie participative de GBM a été renouvelé en 2021. Le Bureau de cette instance a également été installé. Il s'est réuni en assemblée plénière. Il a dégagé certaines pistes de travail sur lesquelles il souhaiterait aller et que vous avez dans ce rapport. Ces pistes de travail ont ensuite été croisées par rapport aux saisines réglementaires que GBM doit faire dans le cadre du projet de territoire et de ses différents schémas. Il y a eu une étude juridique pour savoir, par rapport à ces différents schémas, ceux sur lesquels il fallait aller en priorité. Le CDP avait déjà eu l'occasion de travailler sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et sur le projet de territoire auparavant. Il ressort qu'en 2022, il faudrait que le CDP puisse donner un avis sur trois schémas en cours, le PDM (Plan de Mobilité), le PLH (Plan Local de l'Habitat) et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Comme le prévoit le règlement intérieur du CDP voté par le Conseil Communautaire précédemment, le Bureau de GBM entérine ces saisines. Nous voulions ce soir présenter ce rapport pour mettre en ordre de marche le CDP sur ces trois schémas. Il y a eu différentes rencontres entre les différents Vice-présidents concernés par ces schémas, les coprésidents disponibles et moi-même, pour aller plus finement sur les saisines en question et les questionnements. Un premier travail est engagé au niveau du PLUi. D'autres ateliers se mettront en place rapidement pour travailler sur le PLH, le PDM et pour poursuivre ce qui sera engagé sur le PLUi. Il y a eu une forte mobilisation de ses membres lors de l'assemblée plénière du 22 novembre dernier. Le Bureau est également mobilisé. Ils sont en attente de cette saisine pour entrer dans le vif du sujet. Si jamais vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup de cette présentation succincte. Il est toujours intéressant de voir que nous avons un CDP qui a envie, ce qui est important, sachant que c'est du bénévolat et que les dossiers sont lourds et structurants. C'est donc une très bonne nouvelle. Y a-t-il des demandes de précision ?

Mme ETEVENARD.- Sur les réunions de concertation, j'ai des questions depuis un moment, et nous sommes plusieurs à les partager, au sujet des parents engagés et qui parfois se retrouvent face à des difficultés de mode de garde. Dieu sait si c'est d'actualité, puisque nous reconnaissons les parents à leur tête, à leurs cernes et leur pâleur.

Même à la Ville, nous avons une réflexion sur le sujet pour chercher comment aider les personnes qui s'engagent dans ces dispositifs de démocratie participative, pour que ce ne soit pas une difficulté supplémentaire en termes de garde d'enfants. S'il s'avérait qu'il y avait des volontés de travailler autour de gardes d'enfants sur les réunions publiques, vous me verriez enchantée de pouvoir me joindre à cette énergie collective, car il me semble que nous avons aussi à accompagner ces familles engagées. Voilà pour ma petite remarque.

M. GRIMAITRE.- Sur le CDP, il a aussi été dit que pour faciliter son renouvellement et pour que les actifs, les plus jeunes et les femmes puissent s'investir au sein de cette instance, il fallait y prêter attention. Ta remarque va dans le même sens. Des dispositifs ont été mis en place concernant les élus. Il faudrait peut-être réfléchir aussi concernant les citoyens quand ils doivent s'investir sur ces instances. L'idée aussi de ces réunions du CDP est qu'elles puissent être placées pour permettre aux actifs d'y participer, que ce ne soit pas uniquement en journée et uniquement les retraités qui s'investissent. Il faut aussi trouver les modalités permettant à un maximum de participants de s'investir. Je te rejoins donc sur cette idée.

Mme BARTHELET.- Olivier GRIMAITRE m'a coupé l'herbe sous le pied. Nous pouvons peut-être tout simplement imaginer des réunions plutôt en soirée, ce qui permet à l'un des deux parents de se mobiliser pour la garde. Je sais que certaines familles sont monoparentales aussi, mais nous ne parviendrons jamais à contenter tout le monde. En organisant les réunions le soir, il n'y aura pas des retraités en couple ou seuls, car ils auront peur de circuler. Il faut peut-être trouver des alternatives pour permettre à tout le monde de participer. En tout cas, nous répondons à beaucoup plus d'actifs en évitant le créneau entre 18h et 20h, créneau compliqué pour tous les parents, qu'ils soient en couple ou non, puisque cela correspond à l'heure de fermeture des garderies.

Il semble qu'au-delà du mode de garde, il y a quand même aussi le souhait de pouvoir passer du temps avec les enfants. Il ne s'agit pas simplement de pouvoir se délester des enfants. Il s'agit aussi de pouvoir passer du temps avec eux, et dans ce créneau, cela me semble important. Cela peut être juste une solution aussi, et c'est ce que font peut-être mes collègues dans leur commune. En écoutant les avis de mes collègues en majorité, nous tenons nos Conseils Municipaux à 20h ou 20h30. Je ne prétends pas avoir la solution, mais je dis que cela peut être une idée.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je vous remercie. Nous devons voter.

M. GRIMAITRE.- Oui, il s'agit de se prononcer sur deux points. En le passant en Bureau décisionnel, nous voulions montrer aussi l'attachement et l'intérêt que nous portons à cette instance.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je sou mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique
--

Rapport n°6 - Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Mme LA PRÉSIDENTE.- Avez-vous des demandes de précision sur ce dossier ? J'ai oublié d'indiquer que Marie ZEHAF avait précisé qu'en réalité, elle donnait sa procuration à Nicolas BODIN. Je reviens sur ce rapport n°6 que je sou mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°7 - Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du pôle Véhicule du Futur pour l'année 2022
--

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

La séance est levée.